



Reservation hotel

Par bubu08

Bonjour et merci de me lire .

Nous devons aller à un baptême à STE Feyre dans la creuse . 600 kms de route . Nous devons rester 3 jours .

Nous cherchons un hotel pres du lieu du baptême et n'avons que pour choix l'hotel des voyageurs à STE Feyre .

Le patron nous dit qu'il est fermé le week end mais qu'il peut ouvrir pour nous , nous etions 4 couples donc 4 chambres .

Il nous demande alors de verser la totalité de la réservation soit 222.60 euros qui correspond à 3 nuits + petits déjeuners par couple .

Nous lui avons dit que c'était genant de payer la totalité et a refusé de nous envoyer un contrat. Il est réputé pour être assez bourru. Nous sommes obligés d'accepter.

Malheureusement mon épouse se tord le genou et ne pouvons donc pas aller à ce baptême.

Mes beaux parents demandent au patron de leur redonner notre cheque et il refuse .

Ce cheque a été tiré sans que nous ne puissions le joindre au telephone pour lui expliquer

Selon les avis sur tripdivisor il est coutumier des incidents avec ses clients .

Les photos de mes b parents sur les chambres sont consternantes.

Pourriez vous me dire ce que je peux faire svp ?

Marre des escrocs

Merci de votre aide

Bien à vous

Par yapasdequoi

Bonjour,

Le remboursement souhaité ne concerne qu'une seule chambre sur les 4 n'est-ce pas ?

Aviez-vous souscrit une assurance annulation ?

Parce que sans assurance et sans prévenir à l'avance, il n'y a aucune chance d'avoir un remboursement a posteriori....

Par bubu08

Bonjour

Ca ne concernait que notre chambre en effet .

Aucune assurance annulation puisque envoi d'un cheque sans contrat

Ce Monsieur est un escroc et tout le monde le dit

Merci pour votre réponse

Par yapasdequoi

Vous pouvez continuer à l'insulter mais sachez que n'importe quel hôtel aurait pratiqué de même sans assurance annulation.

Par kang74

Bonjour

Personne ne vous a obligé quoi que ce soit, vous vouliez être au plus près du lieu de baptême, vous avez CHOISI la proposition de cet hôtelier

Il n'y a pas de rétractation ou d'annulation possible sans avoir d'assurance annulation .

De plus cette personne ouvre son hôtel spécifiquement pour vous ...

Par de là, vous pouvez crier à l'escroquerie mais je n'en vois aucune trace dans votre récit .

Vous avez payé 222.60 pour 3 nuits + petit déjeuner, il ne fallait pas s'attendre à un palace non plus à ce prix là! (l'hotel des voyageurs, ça fait toujours un peu peur, ou que vous soyez ;-)).

Par janus2

Ce Monsieur est un escroc et tout le monde le dit

Bonjour,

Lorsque vous envoyez une somme d'argent en avance pour une prestation ou un achat, ce peut être un acompte ou des arrhes.

L'acompte empêche le client de se désister et l'oblige à payer la totalité de la prestation même s'il n'en bénéficie pas au final.

Les arrhes, eux, permettent au client de se désister, mais en les abandonnant au fournisseur, de même celui-ci, s'il venait à annuler la prestation rembourserait 2 fois les arrhes.

En l'absence de document qualifiant la somme d'acompte, elle est réputée être des arrhes.

Donc dans votre cas, vous avez pu vous désister, mais en laissant les arrhes au fournisseur. Ce n'est pas une escroquerie comme vous le criez, mais simplement la loi !